



Télépro

Date : 12/05/2016
 Page : 106
 Periodicity : Weekly
 Journalist : Kriescher, Alice

Circulation : 125927
 Audience : 428380
 Size : 240 cm²



Mobilité

Texte : Alice KRIESCHER

Le courant passe !

La voiture électrique évolue de plus en plus vite. D'un point de vue technique, mais aussi esthétique. Est-ce pour autant un bon investissement? Focus.



L'E-Car 333, 100 % belge et électrique !

La voiture électrique est souvent considérée comme la dernière innovation sur le marché de l'automobile. Pourtant, le premier brevet concernant la création d'un moteur électrique industriellement utilisable a été déposé en 1834 par l'américain Thomas Davenport. Depuis un peu moins de deux siècles, le marché de l'automobile électrique a donc eu le temps d'évoluer, de mourir et de renaître plusieurs fois. Mais, jamais autant qu'aujourd'hui, ce genre de modèle n'a eu à ce point le vent en poupe. En Belgique, nous sommes passés de dix voitures électriques immatriculées en 2010, à 1.792 en 2014 et enfin 2.871 l'année dernière! Pour assurer le fonctionnement de ce type d'engin, trois possibilités s'offrent en

général aux concepteurs : une batterie, des piles à combustible ou un moteur thermique. Si le constructeur qui arrive sur la première marche du podium des ventes est l'américain Tesla Motors, notre plat pays se défend avec brio.

Une voiture électrique 100% belge.

L'année dernière, lors du salon de l'auto à Bruxelles, la E-Car 333 a été dévoilée avec les «dreams cars», comprenez : «les voitures d'exception». Avec ses trois roues, trois places et 300 km d'autonomie maximale, le véhicule wallon, conçu à partir de matériaux recyclés, en est toujours au stade de prototype mais devrait être commercialisé l'an prochain. ■